

Commentaires 2ème trimestre 2015

Après avoir connu une baisse continue depuis 22 mois, ce qui constitue un record absolu, le chômage en catégories A et B a connu une augmentation à compter du mois de mai 2015. Cette hausse de 8 % au 2^{ème} trimestre 2015 concerne l'ensemble des demandeurs d'emploi.

L'indicateur de chômage de l'archipel pour le premier trimestre s'établit à 8,93 %, contre 7 % au deuxième trimestre 2014. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et à la recherche d'un emploi s'élève donc à 284 personnes à la fin juin.

La part des hommes dans la demande d'emploi diminue pour atteindre 54,5 % du total des inscrits. Le chômage des jeunes de moins de 25 ans enregistre une légère progression, mais leur part dans le chômage total régresse : ils ne représentent plus que 13,7 % du total des inscrits. Le chômage de longue durée augmente également, mais au profit des inscrits en deçà des 24 mois qui représentent 64 % du total des DELD (56 inscrits).

La part des demandeurs d'emploi qui déclarent un niveau de qualification inférieur ou égal aux niveaux V et VI de l'Éducation Nationale représente fin mars 66,3 % du total, sensiblement au même niveau qu'au deuxième trimestre 2014, mais largement moins que le trimestre précédent (72 %).

Par niveau de qualification, les employés qualifiés représentent 46 % du total des demandeurs d'emploi. La part des employés non qualifiés augmente pour atteindre 22 % et celle des ouvriers qualifiés diminue à hauteur de 16,5 %.

En année glissante, c'est toujours le secteur du BTP qui occupe la part la plus importante de la demande d'emploi dans le secteur du BTP (stable à 20 %). Il est suivi de près par celui des services à la personne et à la collectivité (17 %), celui des supports à l'entreprise (16,2 %), du commerce (14,7 %) et de l'hôtellerie-restauration-tourisme (7,8 %).

L'activité du marché du travail enregistre une activité en progression avec 338 offres d'emploi sur la période d'observation de juillet 2014 à juin 2015 dont 35,7 % d'emplois durables.

Le rythme d'entrées dans les dispositifs des contrats aidés reste soutenu avec la signature à la fin du 2^{ème} trimestre 2015 de 19 CAE dans le secteur non marchand sur un objectif annuel de 37 et 9 dans le secteur marchand sur un objectif de 26 annuels. Trois emplois d'avenir sont en cours.